



20
FÉVR.

Fermeture exceptionnelle du Relais petite enfance

Le Relais Petite enfance sera exceptionnellement fermé les 12, 13, 18 et 20 février 2026.

Merci de votre compréhension



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /
13h30 > 17h30
Jeu : 8h30 > 13h
Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

02 40 88 90 01